

Introduction: commenter une citation

Par mathildesp29, le 12/12/2018 à 18:02

Bonjour à tous,

Hier lors d'un partiel on nous a demandé de commenter une citation. Ne sachant pas s'il fallait appliquer la méthode de la dissertation ou pas, j'ai décidé de répondre à la question de manière assez bizarre (je ne sais toujours pas ce qui m'a pris). Donc j'ai juste recopié la citation, et dit de quelle manière j'allais l'expliquer pour ensuite la nuancer.

Pas d'accroche, pas de définition des termes de la citation, pas de problématique. Rien. Pour le reste du devoir, j'estime avoir bien analysé et nuancé la citation. Mais que vaut une copie sans réelle introduction, et surtout sans problématique ?

Pensez-vous que cet oubli pourrait me coûter cher?

Merci.

Par LouisDD, le 12/12/2018 à 18:11

Salut

On a déjà eu une citation en partiel, c'était la méthode du commentaire qui était attendue... à voir ce qu'il en est de votre côté

Mais partir sur un devoir juridique sans introduction alors que les profs aiment a répéter que rien qu'en lisant une introduction ils savent à peu près combien ils vont mettre... c'est mal barré..

J'espère que ça ira au niveau du contenu et qu'ils seront souples pour un S1

Par mathildesp29, le 12/12/2018 à 18:17

Merci pour votre réponse.

Je suis en 3ème année... Mais nous n'avions jamais eu à faire ce genre d'exercice auparavant.

Je suis confiante au niveau du contenu mais je doute que cela suffise pour avoir la moyenne.